

LOCATION DU DEMONSTRATEUR FONCTIONNEL TAHOMA/CONNEXOON

LES BENEFICES DU SERVICE

Image et attractivité

Exposez votre offre de produits et votre savoir-faire en montrant des produits connectés en fonctionnement réel.
Démarez-vous !

Opérationnel

Grâce à la valise démonstrateur et son routeur embarqué, TaHoma fonctionne de manière autonome.

COMMENT CA MARCHE ?

1 - Demande d'accès au service

- Connectez-vous sur www.somfypro.fr, onglet « support », rubrique « Services ».
- Remplissez le bon de commande et le contrat de location, puis adressez-les à : expertise.domter@somfy.com.

2 - Confirmation de votre commande

- Somfy vous confirme par e-mail :
 - l'enregistrement de votre commande
 - les dates d'envoi et de retour du matériel
- Le contrat signé vous est également retourné par e-mail.

3 - Réception, utilisation et retour du démonstrateur fonctionnel TaHoma

- Vous recevez le démonstrateur.
- Vous le programmez sur votre stand avec vos produits.
- Une fois le salon terminé, vous retournez à Somfy le démonstrateur, à l'aide du bon de retour pré-payé.



399€ PRIX NET HT
FORFAIT POUR UN EVENEMENT



BON DE COMMANDE

VOS COORDONNEES

Société : Numéro client :

Tél : E-mail :

Référence de votre événement :

Nom de votre technicien : Tél :

Dates du salon :

Lieu du salon :

SIGNATURE ET CACHET

VOS BESOINS

Cochez la (ou les) solution(s) connectée(s) dont vous souhaitez faire la démonstration :



Note : Le démonstrateur fonctionnant sans connexion internet, il n'est pas compatible avec les autres produits fonctionnant par un cloud (serrure connectée, thermostat connecté, Somfy Protect, Visidom...). Si utilisation de produits et protocoles radio partenaires, nous consulter.



A retourner par mail à expertise.domter@somfy.com / validation sous 48h



CONTRAT DE SERVICE

Vocation du service

Permettre aux clients professionnels de Somfy de démontrer le fonctionnement de TaHoma et/ou Connexoon de manière réelle sur un stand d'exposition.

A qui ce service s'adresse-t-il ?

Aux clients professionnels de Somfy.

Réalisation du service

Description : Somfy met à disposition du client professionnel un équipement permettant de faire fonctionner les produits de son stand avec le système TaHoma.

Cet équipement est composé de : une valise contenant 1 serveur, 1 routeur, 1 iPad Mini, 1 iPod Touch, 1 notice d'utilisation, des câbles d'alimentation, 1 TaHoma, 1 Connexoon suivant demande.

Ce matériel est un dispositif local (il n'est pas connecté à internet).

Il pilote les produits compatibles avec TaHoma ou Connexoon.

Lorsqu'il est mis à disposition du client, ce matériel est prêt à l'emploi : le client n'a plus qu'à enregistrer les produits (moteurs et automatismes compatibles) qu'il souhaite faire fonctionner avec le système.

Comment accéder au service ? Le client fait la demande en remplissant le bon de commande et le contrat qu'il trouve sur www.somfypro.fr et qu'il adresse à expertise.domter@somfy.com.

Le client a également la possibilité de commander une prestation d'assistance à la mise en service du démonstrateur fonctionnel par téléphone. Cette option doit être souscrite à l'avance pour bénéficier d'un conseiller technique dédié au moment où le client en a besoin. Cette prestation est décrite sur www.somfypro.fr :

«Assistance à la mise en service par téléphone sur rendez-vous»

Préparation : A réception de la commande et du contrat de location, Somfy confirme l'enregistrement de la commande, retourne le contrat signé au client et lui confirme les dates d'envoi et de retour du matériel, acheminé par La Poste.

Réalisation de la prestation :

Le client réceptionne le matériel.

Il est autonome pour la mise en route du système : il programme TaHoma et les produits compatibles, à l'aide de la notice d'utilisation du démonstrateur fonctionnel TaHoma.

S'il a souscrit le service « Assistance à la mise en service par téléphone sur rendez-vous », Somfy le contacte le jour et l'heure convenus pour la mise en route du système.

En cas de problème, le client peut contacter le service Actipro au 0820 374 374 pour effectuer le diagnostic et tenter de résoudre le dysfonctionnement par téléphone.

Une fois le salon terminé, le client appose le bon de retour pré-payé sur la valise et la remet à la Poste pour sa restitution à Somfy.

Somfy confirme au client la réception du matériel et son état. En cas de matériel manquant ou endommagé, Somfy engagera auprès du client la procédure de remise en état du matériel.

Mesure de la satisfaction du client :

Somfy enverra à l'installateur un questionnaire de satisfaction, quelques jours après la restitution du matériel.

Périmètre du service

Le client doit savoir programmer TaHoma et/ou Connexoon ainsi que les produits IO et RTS compatibles.

Il est nécessaire d'anticiper la demande pour avoir accès au matériel, ce dernier devant être réservé à l'avance pour avoir le temps de l'acheminer.

Ce service est lié à la disponibilité du matériel.

Le système étant en réseau fermé, Somfy ne pourra pas intervenir à distance (prendre la main) sur le démonstrateur.

En cas de dysfonctionnement du système constaté pendant le salon, Somfy fera le nécessaire pour diagnostiquer et tenter de résoudre le problème par téléphone mais ne peut garantir sa résolution.

Prix

Forfait de 399 € HT par événement.

Ce prix comprend :

- le matériel
- le transport A/R par la Poste.

Ce prix ne comprend pas :

- l'assurance du matériel (à la charge du client)
- le service optionnel « Assistance à la mise en service par téléphone sur rendez-vous »
- toute réparation ou remplacement du matériel rendu défectueux par le client à Somfy.